



CH LAVAUR



Lavaur le 2 février 2011

YOU KNOW WHAT ? I'M HAPPY !

Compte rendu du CTE DU 1^{er} février 2011

Ou plus exactement « I'm optimist » C'est à peu près ce que nous a répété le Directeur à plusieurs reprises. Il est optimiste par exemple sur les dossiers du SSR et de la maternité. Nous partageons volontiers avec lui cet optimisme...dans l'attente des montages financiers.

CTE exclusivement consacré au plan de formation et essentiellement pimenté de nombreuses questions CGT (11), 4 questions FO, aucune de la CFDT.

1- APPROBATION DU PV DU CTE DU 27 OCTOBRE 2010

Nous signalons que les fiches qui récapitulent le temps de travail des agents sont : illisibles, incompréhensibles, opaques. Les réponses données en cas d'incompréhension varient selon les interlocuteurs. L'outil ne nous semble pas pertinent.

Le DSSI après avoir tenté de se lancer dans des explications sur le paramétrage a proposé de faire une information aux cadres et aux syndicats !

Nous avons réclamé les objectifs temps 2011. En attendant, pour la DRH, c'est objectif « on patauge dans la fiche navette »

2 - PLAN DE FORMATION 2011

Après un premier travail de la Commission Formation, le Plan 2011 a été présenté au CTE. Nous nous tenons à la disposition de tous les agents qui souhaitent des précisions sur ce plan, leur demande et les possibilités de formations au CH Lavaur. **Vote : CGT et CFDT pour Abs pour FO**

3 - QUESTIONS C.G.T

1) Fonctionnement des 40 lits de Psychiatrie, des urgences Psy et du secteur à Castres

- Nous avons fait remonter un certain nombre de dysfonctionnements et des problèmes d'effectifs (-2 infirmiers à ce jour), 1 infirmier en moins sur les lits d'HC, même chose aux Urgences.
- Nous avons pointé : la problématique de l'alternance jour nuit aux urgences, les équipes en 12 heures, la « fusion » de l'équipe du CMP et des Urgences et surtout le refus de la part de l'équipe du CMP de remplacer les agents absents sur les urgences. Ces remplacements impliqueraient de fait des amplitudes horaires en 12 heures et remettraient en question le travail de secteur.

La CGT est contre cette perspective, tout comme elle est contre le travail en 12 heures (amplitude lourde, baisse de la vigilance, disponibilité érodée en fin de journée dans les prises en charge de situations lourdes...etc).

Il ne faut pas regarder que les seules récup.

Ceci étant, être contre les 12 heures ne veut pas dire être contre les équipes qui les souhaitent, nous respectons ce choix mais en général nous prévenons les équipes concernées des désagréments éventuels.

- Les 25 lits sont pratiquement occupés les 15 devraient l'être bientôt. Il devrait y avoir 42 postes au total (6 infirmiers aux urgences et 23 sur les 40 lits + 11 AS ou AMP sur les 40 lits + 1 Cadre. + un $\frac{1}{2}$ temps d'Assistante Sociale + un $\frac{1}{2}$ de Psycho.
- Par ailleurs nous avons parlé de personnes âgées hospitalisées sur le CHIC mais désormais « indésirables » pour ce dernier (!) Le Directeur a précisé : « pas de géronto psy sur les 40 lits » Mais il nous conseille de vite remplir les lits de Castres et n'exclue pas de prendre en charge des personnes âgées avec des pathologies Psy sur Castres ou Pinel (3 lits au Pech et 2 à la Serène).

La CGT s'interroge sur les cohabitations entre certaines pathologies, les « mélanges » risquent d'être « explosifs » (au Pech par exemple, mais également ailleurs).

2) Sous traitance au privé du ménage sur les 40 lits de Psy

Nous déplorons cette sous traitance et cet abandon du service public. Pour le Directeur il n'y a que le soin qui relève de la mission de service public, ce n'est pas la 1^{ère} fois qu'il le clame.

Pour la CGT c'est tout le contraire, nous avons besoin de blouses blanches mais aussi de bleu de travail et d'administratifs. Chacun à sa place et tous sont au service des patients.

Que dire également des conditions salariales des ces agents privés...

3) Point sur la constitution d'un Groupement de Coopération Sanitaire pour la buanderie

C'est bien avancé sur le plan juridique et l'étude technique sera finalisée dans une semaine. La CGT attend justement le montage juridique et reste très prudente en ce qui concerne ce GCS.

4) Point projet SSR et Maternité

Le Directeur est optimiste (voir introduction), les dossiers avancent bien, la reconstruction est en bonne voie, les points de vue de l'ARS et du CH se rapprochent. Il parle d'aide conséquente accordée. WAOW c'est beau. La CGT veut bien partager ce rapprochement de vue et nous sommes même disposés à loucher sur les euros accordés !

Les travaux au bloc sont prévus en mai (endoscopie) et des travaux mineurs à la mater en juillet.

5) Astreintes au bloc

Une organisation va être mise en place pour les astreintes Gynéco Obs. Nous demandons aux agents concernés de la maternité de faire systématiquement un rapport au DSSI (+ 1 double à la CGT) et de remplir une fiche d'événement indésirable chaque fois qu'une difficulté est rencontrée à cause de la nouvelle organisation. Enfin, nous craignons que cette nouvelle organisation consomme du personnel au bloc et laisse parfois une équipe en sous-effectif à la mater.

6) Avance de la prime de service versée en décembre

De nombreux agents nous ont fait part de leur souhait de percevoir l'avance de la prime au mois de novembre pour pouvoir financer les cadeaux de fin d'année (L'avance fin décembre étant trop tardive). Nous avons proposé cette idée au CTE. Tout le monde semble OK avec cette idée.

7) Mise en stage après CDD

Nous demandons cela afin de fidéliser les agents et avec l'idée qu'un effort soit fait dans la catégorie C, à l'heure actuelle les délais sont trop longs dans cette catégorie

8) Information des agents ayant 15 ans de service et 3 enfants

Il nous semble qu'il y a eu un déficit d'information pour ces agents, heureusement la CGT s'en est chargée. Ils peuvent faire valoir leur droit à la retraite. Il y a à ce jour 8 demandes. Nous réclamons que les remplacements soient planifiés.

9) Choix de la Catégorie A ou B pour les infirmiers et demandes de simulations retraite

Les demandes de simulations seront communiquées pour les dernières fin février ! La DRH commence par la tranches d'âge 45 et plus. A ce jour sur 238 infirmiers il y a 114 demandes de simulations retraites. 33 infirmiers ont fait connaître leur choix : **moitié en caté A l'autre en B.**

Nous conseillons aux agents d'attendre les simulations retraites, de nous contacter et de bien réfléchir. Dernier délais le **31 mars 2011**. Vous pouvez consulter sur notre site internet notre dossier spécial « Droit d'option » : www.cgt-chlavour.fr rubrique actualités.

10) Suppression d'un $\frac{1}{2}$ poste d'enseignant en Pédo Psy

Cette suppression relève de l'Académie, cependant nous avons jugé utile de demander au Directeur de prendre position en faveur du maintien de ce temps d'enseignant, les enfants de Pédo Psy en ont besoin, l'intérêt n'est pas à prouver, c'est une évidence. Nous vous encourageons à signer la pétition qui circule sur le Centre P.Pinell.

11) Astreintes incendie sur les 40 lits à Castres

Les plombiers vont devoir faire des astreintes incendie sur Castres, cela nous semble aberrant, Castres pourrait s'en occuper. Impossible d'après le Directeur d'un point de vue juridique !!!.....

4- CONCLUSION

L'ambiance était plutôt détendue, nos interlocuteurs accessibles, il faut dire que l'ordre du jour ne comportait pas de sujets « sensibles ».

Nous rappellerons cependant que si des questions syndicales ont été abordées, c'est grâce à la ténacité de la CGT, en effet dans un premier temps il ne devait y en avoir aucune. Nous avons fait savoir à la DRH que s'il n'y avait pas de questions syndicales la CGT ne siègerait pas...

CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!

Contactez-nous au Tél. : 05.63.83.30.38. Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

